

**Plan de Prévention des Risques d'Inondation du bassin « Aveyron Amont »
sur le territoire des communes d'Agén d'Aveyron, Bertholène, Coussergues, Laissac, La
Loubière, Montrozier et Palmas.**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
sur le territoire des communes d'Agén d'Aveyron, Bertholène, Coussergues, Laissac,
La Loubière, Montrozier et Palmas.**

Par arrêté préfectoral du 12 janvier 2017, le Préfet de l'Aveyron a prescrit une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du bassin « Aveyron Amont » sur le territoire des communes d'Agén d'Aveyron, Bertholène, Coussergues, Laissac, La Loubière, Montrozier et Palmas.

A cet effet, M.GAYRAUD a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera dans les mairies concernées **du mercredi 22 février 2017 au vendredi 24 mars 2017 inclus** soit 31 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux. Le dossier complet, relatif à l'ensemble des 7 communes, sera consultable dans chaque mairie et sur le site internet des services de l'Etat : www.aveyron.gouv.fr.

Le commissaire enquêteur recevra :

- | | |
|--------------------------------|--|
| - en mairie de Bertholène : | le mercredi 22 février 2017, de 9 h à 12 h
le vendredi 24 mars 2017, de 14 h à 17 h |
| - en mairie d'Agén d'Aveyron : | le jeudi 2 mars 2017, de 13 h 30 à 16 h 30 |
| - en mairie de La Loubière : | le mardi 7 mars 2017, de 9 h à 12 h |
| - en mairie de Palmas : | le vendredi 10 mars 2017, de 9 h à 12 h |
| - en mairie de Coussergues : | le mardi 14 mars 2017, de 9 h à 12 h |
| - en mairie de Laissac : | le jeudi 16 mars 2017, de 14 h à 17 h |
| - en mairie de Montrozier : | le mardi 21 mars 2017, de 9 h à 12 h |

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairies. Elles peuvent également être adressées par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête en mairie de Laissac et par courriel : mairie-de-laissac@wanadoo.fr.

Il ne sera pas tenu compte des observations formulées ou reçues après le vendredi 24 mars 2017 17h00, heure de clôture de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la Préfecture de l'Aveyron et en Mairies d'Agén d'Aveyron, Bertholène, Coussergues, Laissac, La Loubière, Montrozier et Palmas pour être tenue à la disposition du public.